

COLLECTIF POUR LES SINISTRÉS DU SÉISME DU 11 NOVEMBRE 2019

BULLETIN D'ADHÉSION

Le collectif des sinistrés du séisme du 11 novembre 2019 est une association créée afin de recenser, d'informer et de fédérer les personnes tant physiques que morales, dont le patrimoine (qu'il s'agisse d'une propriété bâtie ou de contenu mobilier, de matériels, de matériaux, outils, ...) a été affecté par des désordres en lien avec le tremblement de terre dans les communes classées « catastrophe naturelle ».

Notre objectif est de répondre aux besoins et demandes en lien avec le séisme, d'apporter des informations, un accompagnement et une assistance dans les démarches à entreprendre vis-à-vis des assureurs, des experts, des avocats, des entreprises ainsi que des banques.

Coordonnées :

Nom Prénom

Adresse sinistrée

CP Ville

Téléphone Email @

Propriétaire Propriétaire-Bailleur Locataire

Maison Individuelle Maison Mitoyenne Copropriété

Nom de la Compagnie d'Assurance :

Adresse postale (si différente de celle notée ci-dessus) :

.....

CP Ville

Cotisation annuelle : 10 euros

Règlement par chèque joint (établi à l'ordre du Collectif pour les sinistrés du séisme)

Règlement en espèces

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin au siège de l'association adresse ci-dessous :

Association loi 1901 : Collectif pour les sinistrés du séisme du 11/11/2019,
Centre Socioculturel, 3 place Jean Moulin, 07400 LE TEIL
Email : collectifseisme@gmail.com